



ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Accréditation payante : 30 euros. Règlement par chèque à l'ordre du Festival du Film d'Histoire ou par virement bancaire (coordonnées ci-après). Documents à joindre : carte de visite ou justificatif professionnel. À retourner au Bureau du Festival (7 rue des Poilus - 33600 Pessac) avant le 10 novembre 2023 ou par mail à accueil.festival.pessac@wanadoo.fr

L'accréditation sera à retirer à l'Accueil Invités du Festival à partir du 20 novembre 2023

Nom : _____

Prénom : _____

Structure représentée : _____

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Adresse : _____

CP : _____ Ville: _____

Tél : _____ Fax: _____

E-Mail : _____

SIGNATURE

CACHET DE L'ORGANISME

Nota Bene :

Le renvoi du formulaire ci-dessus ne donne pas automatiquement droit à l'accréditation du demandeur. Le Festival du film d'histoire de Pessac se réserve le droit de refuser l'accréditation en cas de renseignement ou pièce manquant au présent formulaire.

L'accréditation professionnelle donne accès à toutes les séances du festival, dans la limite des places disponibles. Il est nécessaire de se munir d'un billet (exonéré) pour accéder aux films et débats. Pour les réservations, vous pouvez nous adresser un mail avant le 14/11 ou directement à la caisse du cinéma. Elle ne donne en aucun cas droit à une prise en charge par le festival du déplacement, de l'hébergement ou des repas de la personne accréditée.

Coordonnées bancaires

Compte : FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'HISTOIRE DE PESSAC

IBAN : FR76 1558 9335 5906 1951 2254 496

BIC : CMBRFR2BXXX

Contact : Mirentxu Epherre-Iriart - Tél : 05.56.46.69.84 - accueil.festival.pessac@wanadoo.fr